



COMMUNIQUÉ

La 1ère partie de l'action de dépistage de la tuberculose, menée à l'Ecole primaire de St-Maurice/Lavey, sous la Direction de la Santé publique, est terminée et s'est déroulée de manière paisible et efficace.

Mardi 5 mai et jeudi 7 mai 2026, des infirmières en pédiatrie des CMS ont effectué une prise de sang à une huitantaine d'élèves sous la supervision de la médecin scolaire et des cadres de l'Office du médecin cantonal. Elles ont été soutenues par des infirmières scolaires de la région.

Le dispositif a été mis en place et conduit par la Direction de l'école, avec l'appui de l'Etat-major de conduite du Salentin, de la Protection civile et de la commune de St-Maurice.

Un laboratoire spécialisé a ensuite analysé les échantillons. Les parents des élèves testés ont reçu ou recevront le résultat par téléphone. Le secret médical doit être respecté : aucun élève ou parent n'est tenu de communiquer les résultats.

Si le test sanguin d'un élève revient positif, nous rappelons que cela ne signifie pas que l'élève est malade mais témoigne simplement du fait qu'il a été en contact avec le bacille de la tuberculose. Il n'est pas contagieux et peut fréquenter normalement l'école, vaquer à ses activités, notamment familiales, sportives ou culturelles, sans mesure particulière.

Un 2ème dépistage, pour les élèves négatifs cette semaine ainsi que pour la classe de Dorénaz, aura lieu jeudi 18 juin et lundi 22 juin 2026, sur le même modèle.

En cas de questions sur la tuberculose, la Ligue Pulmonaire Valaisanne pourra vous conseiller : tuberculose@psvalais.ch ou 027 481 20 00.

Renseignements : Laurent Husson, Directeur des Ecoles primaires de St-Maurice/Lavey (laurent.husson@st-maurice.ch, 079 370 16 88).

Le Conseil municipal de Saint-Maurice.

Saint-Maurice, le 12 mai 2026